

propriétés immobilières perdent leur valeur quand la localité périclité. Voilà à quoi tend la motion de cet après-midi. Elle est proposée uniquement pour provoquer une discussion et pour inciter les membres de la Chambre, surtout les membres du cabinet, à méditer sur le problème. Elle a également pour objet, bien entendu, d'amener les journaux à signaler aux Canadiens la nécessité d'une intervention du Gouvernement à propos de ce problème. Ce n'est pas un problème qui se présente du jour au lendemain. Je sais qu'il existe dans les localités minières de la Nouvelle-Écosse depuis vingt-cinq ans. Il a été ardu. Bien des localités ont cessé d'exister et les placements des gens n'ont plus de valeur.

J'ai écouté ici, il y a deux semaines, l'honorable représentante de Timiskaming (M^{me} Shipley) et, à la télévision, je l'ai vue et entendue exposer excellemment cette question. Je me suis dit: "Elle parle d'une région bien éloignée de chez moi; mais cette femme, membre du parti ministériel, dit exactement, au cours de cette émission télévisée, ce que je dirais si j'étais à sa place." Je mentionne ce détail uniquement pour montrer que la discussion de ce sujet à la Chambre n'est pas une question de clocher. Je m'intéresse plus particulièrement à ma région. C'est naturel. Il y a ici des députés de toutes les parties du pays. Si, au cours de la présente discussion, ils peuvent évoquer des circonstances analogues à celles dont je vais parler et qui existent dans ma province, j'espère que chacun d'eux se lèvera pour participer au débat. Il faut aborder ce sujet froidement. Nous devons éviter les erreurs qu'on a commises par le passé en laissant des villages tomber en ruines, ce qui a fait perdre des millions et des millions de dollars en placements, et rendu inutile le dur travail de citoyens canadiens.

Sans doute pourrais-je me lever pour faire un discours. Tout le monde m'écouterait bien, après quoi on aurait comme seule réaction: "C'est un bon,—ou un mauvais,—discours. C'est un discours suggestif, ou pas." Pour moi je pense qu'un discours ne vaut rien s'il n'est suggestif. Si, l'ayant entendu, on se contente de penser: c'est un bon discours, ou un mauvais, l'orateur a perdu son temps et a fait perdre celui de la Chambre. C'est pourquoi je n'entends pas faire de discours. Puisque j'appartiens à un groupe dont on dit qu'il demande tout au Gouvernement, je voudrais citer quelques témoins impartiaux à l'appui de ma thèse selon laquelle le Gouvernement devrait envisager sérieusement, une bonne fois, la question de la remise en état des collectivités dont la vie même tient à l'exploitation de ressources épuisables, là où, après

d'importantes immobilisations, on permet à celle-ci de s'évanouir.

Depuis un quart de siècle, dans ma propre région, j'ai vu périr plus d'une localité minière. Rien n'a été fait pour compenser les pertes subies par leurs habitants. Bon nombre d'entre ces derniers ont dû sacrifier leurs biens pour se rendre dans d'autres parties du pays, voire aux États-Unis. Il est temps d'en finir avec ce régime. Lorsqu'on parle d'augmenter notre participation au plan de Colombo et de consacrer des crédits plus importants à l'aide technique dans d'autres parties du monde,—et j'en suis,—je me dis souvent qu'il serait bien difficile de rallier à cette théorie les habitants de villes comme Kirkland-Lake ou Glace-Bay où il arrive qu'on déracine brusquement 800 ou 900 mineurs. Il n'y a aucun crédit qui permettrait de faire quelque chose pour eux, sauf le peu qu'a fait le ministère du Travail pour leur donner une nouvelle formation professionnelle.

Il est assez difficile de retourner à ces gens dont les prestations d'assurance-chômage s'épuisent et de leur déclarer quelle belle chose nous accomplissons en augmentant notre quote-part au plan de Colombo. Ils ne peuvent que nous répondre "Pourquoi n'adoptez-vous pas un plan de Colombo pour nous au Canada? Nous aimerions recevoir de l'aide technique pour établir des industries auxiliaires. Nous possédons les ressources et les débouchés ne manquent pas. Il suffit de s'y implanter". Une telle entreprise serait enchantée d'une certaine aide financière.

A mon avis, le présent Gouvernement devrait donner suite au Livre blanc déposé à la Chambre en 1945. En déposant ce document, le ministre du Commerce (M. Howe) avait dit,—sa déclaration se retrouve dans le texte du document,—que le présent gouvernement a pour principe de mettre en valeur les ressources du pays et de prendre l'initiative d'un programme d'investissements publics à cette fin lorsqu'il ne se trouve pas de capitaux à aventurer pour la mise en valeur des ressources ou que l'industrie privée fait défaut.

Excellente ligne de conduite. Nous l'avons appuyée sans réserve dans le temps et nous l'appuyons toujours. Le Gouvernement n'a jamais renoncé à cette ligne de conduite, mais il ne l'a jamais appliquée dans la mesure où nous aurions souhaité qu'il l'appliquât.

Je songe en particulier aux charbonnages de la Nouvelle-Écosse. Je l'ai souvent dit ici, nos charbonnages font face à un avenir très incertain. Nous entendons des gens préconiser l'aménagement d'un pipe-line pour le transport du gaz depuis l'Alberta jusqu'au Québec. Nous estimons que ce pipe-line devrait être un voiturier public et qu'il